

nous avoisinent ». L'attitude du gouverneur général lui-même ne laissait pas que d'encourager ces tendances : lorsque, après l'attentat du 31 mai, Mohammed-el-Guebbas vint à Saïda, au nom du sultan, pour exprimer à M. Jonnart les vifs regrets que lui causait la conduite des gens de Zenaga, il ne fut même pas reçu. Personne n'ignorait, cependant, avant le bombardement, qu'il s'agissait, comme le président du conseil l'avait déclaré, le 4 juin, à la tribune « d'une opération de police », que nous n'occuperions pas Figuig et que nous nous contenterions « d'exercer des représailles contre des bandits et des pillards, dans la limite des traités et conventions que nous avons signés avec le Maroc ». Puisque nous étions résolus à ne pas établir notre autorité directe à Figuig, il eût été tout naturel de nous servir de l'*amel* et de Guebbas lui-même pour établir, sous le contrôle et avec l'appui de la France, l'autorité du sultan dans les oasis. Ainsi, même nos pires adversaires n'auraient pas pu présenter le bombardement comme un acte d'hostilité contre le Maroc. Au lieu de cela, non seulement Guebbas ne fut pas invité à venir à Beni-Ounif, mais le général O'Connor, dans l'allocution, très mâle et très ferme, qu'il adressa aux représentants des Djemaâ, crut devoir ajouter :

Des gens malintentionnés vous ont dit que la France vous punissait parce que beaucoup d'entre vous s'étaient déclarés pour le prétendant et contre le sultan Abd-el-Aziz. C'est faux; ils vous ont trompés.

Jamais la France ne fait acte de parti en intervenant